Sectorisation des lycées

publié le 06/01/2015 - mis à jour le 14/09/2023

Le département de la Charente bénéficie d'une sectorisation clairement définie pour l'ensemble des lycées publics de la Charente.
A chaque adresse correspond un lycée de rattachement (lycée de secteur).

Pour connaitre le Lycée de secteur correspondant à votre adresse, vous pouvez suivre le lien donné (en cliquant sur l'image ou l'adresse ci-dessous) puis "descendre" sur la page affichée jusqu'au paragraphe "Rechercher votre collège ou lycée de secteur" et compléter alors le nom de la commune puis le nom de la rue de votre habitation :

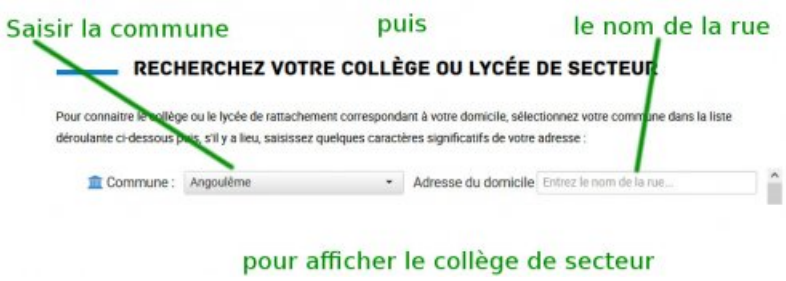

https://www.ac-poitiers.fr/les-ecoles-et-etablissements-scolaires-en-charente-121532

A noter que depuis la rentrée 2012, le lycée Coulomb a, comme les autres Lycées Généraux et Technologiques publics du département, un secteur spécifique de recrutement.
Toutefois, il garde aussi, de par sa spécificité des enseignements d'exploration dispensés en classe de seconde GT et des bacs STI2D implantés, un recrutement départemental.

Les modalités d'orientation, d'affectation, d'inscription et d'éventuelles demandes de dérogation vous seront communiquées dès parution des circulaires académiques.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.